



Réunion du Comité Directeur (CD) de la Ligue de Bretagne de Taekwondo et Disciplines Associées (LBTDA) via Skype, du 21/04/2018.

Ont participé :

- M. Bruno Laudren (Président)
- M. Freddy Pessel (Trésorier)
- M. Romain Gamby (Secrétaire)
- M. Dao Moua (membre CD)
- M. Quillévére Jean-Jacques (membre du CD)
- Mme Luron Isabelle (Déléguée Départementale d'Ille-et-Vilaine, membre du CD de la FFTDA)
- M. Bellay Jonas (membre du CD)

Questions du jour abordés:

1. Investissements matériels : Tapis Hapkido, Casques électroniques Taekwondo, achat d'un ordinateur et d'un logiciel de traitement vidéo pour la LBTDA

Nous n'avons pas reçu de réponse concernant la subvention de la région Bretagne pour nous aider à acquérir le matériel prévu (tapis et casques), et restons dans l'attente de celle-ci pour faire les acquisitions. La question de la

compatibilité matérielle entre casques et plastrons devra être résolu avant de procéder à l'achat des casques électroniques.

L'achat d'un ordinateur ainsi qu'un logiciel de traitement vidéo et photo pour la LBTDA est acté ce jour à l'unanimité. Il est décidé de ne pas attendre de subvention par la région Bretagne pour cet achat, afin de pouvoir réaliser à temps la campagne de promotion des clubs de la LBTDA pour la rentrée prochaine (septembre 2018).

2. Nouvelle campagne Google Adwords et Facebook Ads

Il est décidé à l'unanimité de réaliser une nouvelle campagne de publicité Google Adwords et Facebook Ads de mi-août à mi-septembre 2018. Une mise à jour du site internet est prévue pour mai/juin 2018.

Le principe d'une campagne en juin est rejeté.

3. Stage préparatoire et passage de grade du 10 juin 2018

Un stage préparatoire sera organisé le 27/05/2018 au Dojo du Chonkwon Taekwondo à Chantepie. MM Gérard Wognin et Jean-Baptiste Caroff seront sollicités pour l'animation du stage.

Le passage de grade aura lieu à Chantepie le 10 juin le jury sollicité et présenté au DTN pour validation sera composé de MM Lahoucine Idnarour, Dao Moua (tous deux habilités) ainsi que MM Gérard Wognin et Jean-Baptiste Caroff. En cas d'indisponibilité il sera fait appel à la Fédération pour nous fournir des juges extérieurs.

4. Stages d'arbitrage, de juges « techniques », ou de juges de passage de grades pour le Taekwondo et le Hapkido.

Un stage de formation pour les arbitres de compétition aura lieu à Plœrmel (si disponible) en octobre 2018 (date à préciser).

Pour les juges techniques, il n'y a pas de référent technique pour la Bretagne à l'heure actuelle.

Pour les juges de passages de grades, un diplôme est nécessaire.

Une formation de juges techniques n'a pu être mise en place cette année, elle est donc reportée à la saison prochaine (calendrier fédéral trop dense). Un sondage est conseillé pour estimer les candidats potentiels et pouvoir confirmer au plus tôt la tenue de ces formations qui intéressent le Taekwondo et le Hapkido.

5. Participation financière pour les stages « experts » hors département 35-22.

Une aide financière de la LBTDA est possible pour accompagner les clubs qui invitent un « expert » lors d'un stage. Le principe est acté mais le montant reste à déterminer. Celui-ci sera attribué sur justificatifs des frais de déplacement et de logement de l'expert et du nombre de participants et décidé à posteriori. Le premier stage à en bénéficier sera celui du 29 avril 2018 organisé par le Zen-Do.

La question sera à nouveau posée au prochain CD pour la saison 2018-2019, la FFTDA ayant mis fin à son programme de stage expert en Ligue.

6. Communication de la LBTDA:

- M Freddy Pessel s'occupe de mettre à jour le site web de la LBTDA qui devrait subir un léger restylage.
- La page Facebook reste gérée par Jean-Jacques Quillévéré en l'état mais les informations diffusées se recentrent sur les actualités de la FFTDA et de la LBTDA
- Les ouvertures de compte Twitter et Youtube au nom de la LBTDA sont décidées également.
- Un nouveau logo pour la LBTDA devrait voir le jour. Des propositions sont en cours.

7. La réunion d'information des présidents et professeurs de clubs affiliés à la LBTDA sera renouvelée en juin 2018, via skype.

8. Bilan ETR à valider par le Directeur Technique National :

- M Gérard Wognin : Responsable Sportif de Ligue
- M Mustapha Ismaïli : Responsable Arbitrage de Ligue
- Mme Céline Ménard : Responsable Disciplines Associées de Ligue

9. Une action pour un développement fédéral du Hapkido au sein de la FFTDA est acté. Il a été fortuitement découvert qu'un élu du CD de la FFTDA sur un poste réservé aux DA n'était pas gradé en DA ce qui rend son élection caduque. D'autre part cette personne a démissionné du poste de coordinateur de la CNH, puis celle-ci a changer de nom pour prendre un nom « quasi similaire » à celui de la commission statutaire des Disciplines Associées. Madame Isabelle Luron, nommée par le

président de la FFTDA à cette commission et Bruno Laudren ont a plusieurs reprises interpellé le Président de la FFTDA qui promet d'agir pour le Hapkido sans le faire. Il a donc été proposé d'envoyer un courrier recommandé au Président de la FFTDA pour mettre fin au vice de procédure lors de l'élection du CD de la FFTDA et pour lui demander d'agir pour fédérer le Hapkido. En cas de refus un mémoire a été préparé qui sera envoyer au CNOSF en respect de la procédure de règlement des litiges au sein des Fédération sportives.

Les membres du CD de la Ligue encouragent M Bruno Laudren dans cette démarche et lui donnent pouvoir d'agir, à l'unanimité.

(voir documents joints)

10. Décision d'adresser une lettre au Maires des communes hébergeant des clubs de Taekwondo en leur précisant un historique d'adhérents des 5 dernières années et mise en valeur de l'activité des clubs (compétitions, arbitrage,...) : le but de la démarche est de fournir aux municipalités qui hébergent des clubs des informations essentielles pour l'attribution éventuelles d'aides ou de subventions.

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

11. Bilan Championnat Combat et Technique

- 54 inscrits en Taekwondo et 39 inscrits en Hapkido pour le Championnat et l'Open Combat, 4 inscrits pour le Championnat Technique Taekwondo.
- En 2019, la compétition commune Hapkido/Taekwondo pour le Combat sera renouvelée et pour la technique une compétition commune sera également organisée.
- La réservation des salles devra être demandée plus tôt pour ne pas être pris de court comme en 2018.

12. Une aide aux déplacements des arbitres régionaux aux compétitions régionales d'environ 25 euros est proposée par M Dao Moua sur le même modèle que les qualifiés se déplaçant aux championnats de France. Seuls les arbitres diplômés ne participant pas à la compétition seront concernés. Cette proposition est acceptée.

13. Pas de nécessité de formation de coaches avant 2019, car celle de 2018 est valable 2 ans.



Le secrétaire LBTDA
Le président LBTDA

